

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **22 juin 2017**

Compte rendu affiché le **29 juin 2017**

Date de convocation du Conseil municipal le **16 juin 2017**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Yvette JANIN**

Membres présents à la séance :

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	32

**Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Batoul HACHANI.**

Objet :

-----

17.06.0770

Projet de nouvelle mairie annexe -  
Dépôt des autorisations  
administratives

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Oscar ARAZ à Kaoutar DAHOUM, Virginie COMTE à Pierre DUSSURGEY, Philippe ZITTOUN à Saïd YAHIAOUI, Christiane PERRET-FEIBEL à Charazede GAHROURI, Sacha FORCA à Philippe MOINE.**

Membres absents excusés :

Membres absents : **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**



## RAPPORT DE MADAME LECERF

Mesdames, Messieurs,

Le développement urbain et démographique du sud de la ville devrait prochainement donner naissance à un territoire de près de 15 000 habitants, dans un environnement urbain renouvelé. Au vu de ce contexte, il est nécessaire d'assurer à la fois une offre de services publics à la hauteur des besoins futurs de la population, et la possible utilisation de lieux pour les activités sociales et associatives de proximité.

Le projet de nouvelle mairie annexe vise ainsi en premier lieu une implantation de services publics de proximité au sud de la commune. En effet, à l'heure actuelle seule une partie des démarches administratives peuvent se faire sur le site; à terme, l'objectif est de pouvoir satisfaire la plupart des démarches administratives au sein de la mairie annexe du sud, dans une double logique de proximité et d'accessibilité aux services. Ceci implique un projet d'accueil des usagers pour leurs démarches, ainsi que des travaux conséquents sur le bâtiment et ses espaces extérieurs, afin de garantir également la visibilité des services publics.

Le bâtiment, articulé autour d'un vaste hall polyvalent complété d'annexes (rangements, sanitaires et salle du personnel), abrite actuellement trois fonctions principales :

- Une grande salle (festive et sportive) et ses annexes (rangements et sanitaires).
- Un local associatif.
- Deux bureaux relais accueillant du public (mairie annexe et bureau de l'assistance maternelle).

Le projet de rénovation de mairie annexe du sud vise également à rénover l'espace de la grande salle, et à reprendre l'aménagement complet du site, en préservant un local associatif. Ces travaux seront également l'occasion de procéder à l'ensemble des travaux d'accessibilité prévus dans le cadre de l'AD'AP.

Un premier recensement des besoins a eu lieu auprès des différents services utilisateurs, élus des secteurs concernés et habitants du sud de la ville. Le projet est rendu possible par le déménagement du gardien de l'équipement au niveau de la maison du gymnase Aubert. Le recensement des besoins a donné lieu à plusieurs lignes fortes :

- **La nécessité de permettre un accueil évolutif** : potentiel accueil par deux agents, qui pourrait monter à 5 agents à moyen terme. L'accueil pourra être commun mais des bureaux individuels doivent être prévus pour les situations le nécessitant. De même, il faut donner la possibilité d'un accueil évolutif intégrant les démarches numériques. Les services directement assurés à la réouverture de l'équipement seront les démarches Population / état civil, et le guichet unique (éducation/petite enfance). Des permanences d'autres services (urbanisme, etc...) pourront progressivement être envisagées. Des bureaux fermés sont prévus pour la gestion des cas complexes nécessitant de la confidentialité.
- **Un bureau de la petite enfance** potentiellement mutualisé pour les permanences d'élus.
- **Des aménagements sur l'espace « services publics »** : espaces permettant la mise en place d'expositions, espace pour ranger les poussettes.

- **La séparation des activités vie associative / services publics**, avec un rapprochement de la salle associative et de la salle des fêtes.
- **Une salle des fêtes rénovée** avec une utilisation facilitée de la cuisine et de la régie (entrée indépendante, espace de livraison traiteur, espace bar et réchauffe ouvrant sur la salle, espace de stockage du matériel extérieur, vestiaire etc...).
- Un enjeu fort de **visibilité de l'équipement** depuis l'extérieur.

Ces besoins sont le fruit d'une concertation avec les usagers ainsi que d'une concertation avec les habitants, sur la base des esquisses du projet présentées par la maîtrise d'œuvre aux deux conseils de quartier du sud de la ville.

Les consultations pour la maîtrise d'œuvre ont été réalisées. Les consultations et le choix des entreprises se dérouleront fin juin et début juillet. Les travaux débiteront en juin 2017 pour la partie désamiantage et se poursuivront jusqu'au premier trimestre de l'année 2018.

Le coût total de cette opération est estimé à pour le bâtiment à 800 000 € TTC avec l'aménagement des espaces extérieurs.

En conséquence, je vous propose :

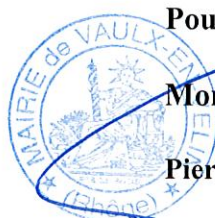
- D'approuver le présent rapport ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer les autorisations administratives nécessaires (déclaration préalable de travaux, permis de démolir....) ;
- De donner approbation et de dire que les crédits sont inscrits au budget 2017.

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.**

<b>Nombre de suffrages exprimés : 32</b>
Votes Pour : 32
Votes Contre :
Abstention :

- Approuve le présent rapport ;
- Autorise Monsieur le Maire à déposer les autorisations administratives nécessaires (déclaration préalable de travaux, permis de démolir....) ;
- Donne approbation et de dire que les crédits sont inscrits au budget 2017.

**Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.**



**Pour extrait conforme**

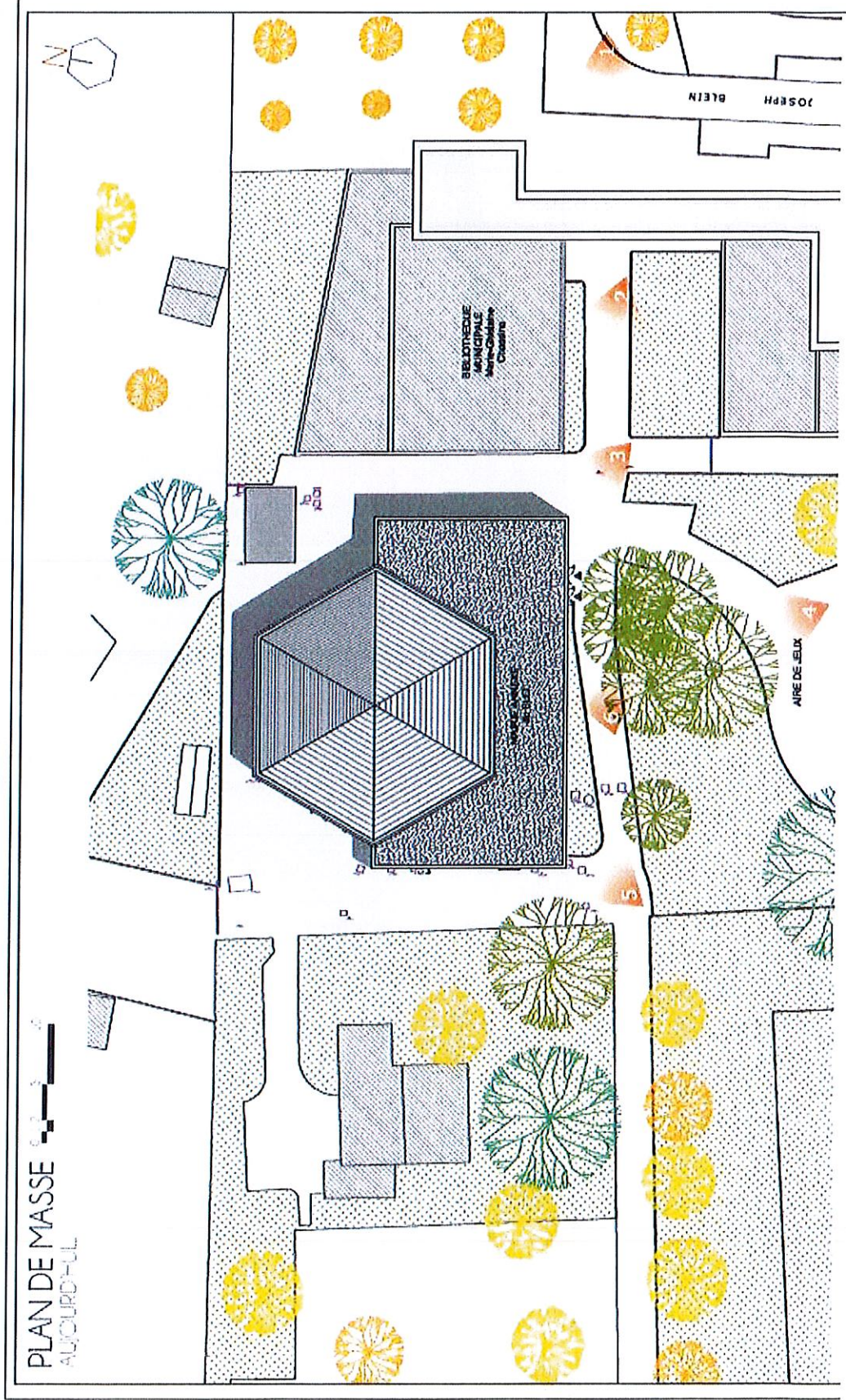
**Monsieur le Maire,**

**Pierre DUSSURGEY**





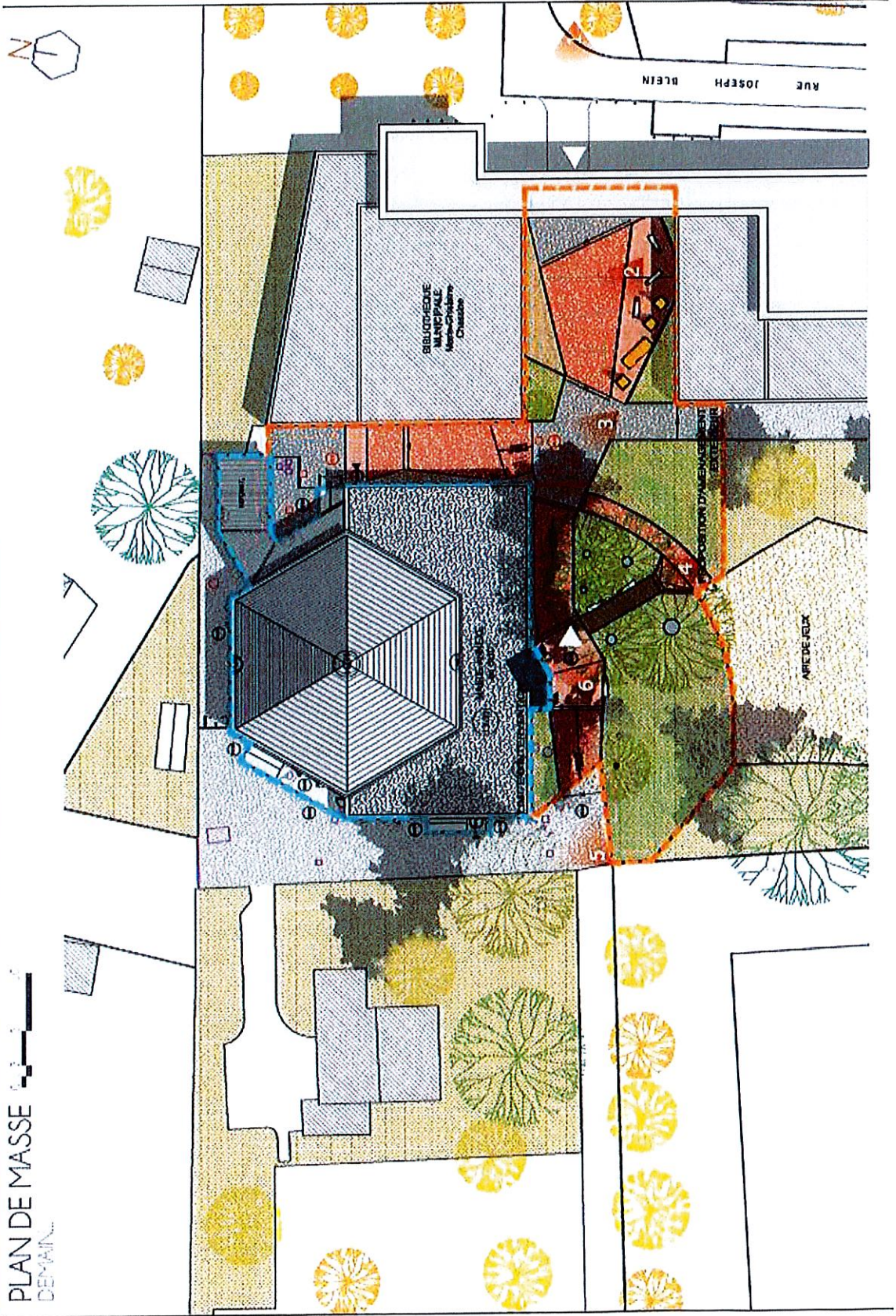
# Plan de Masse aujourd'hui



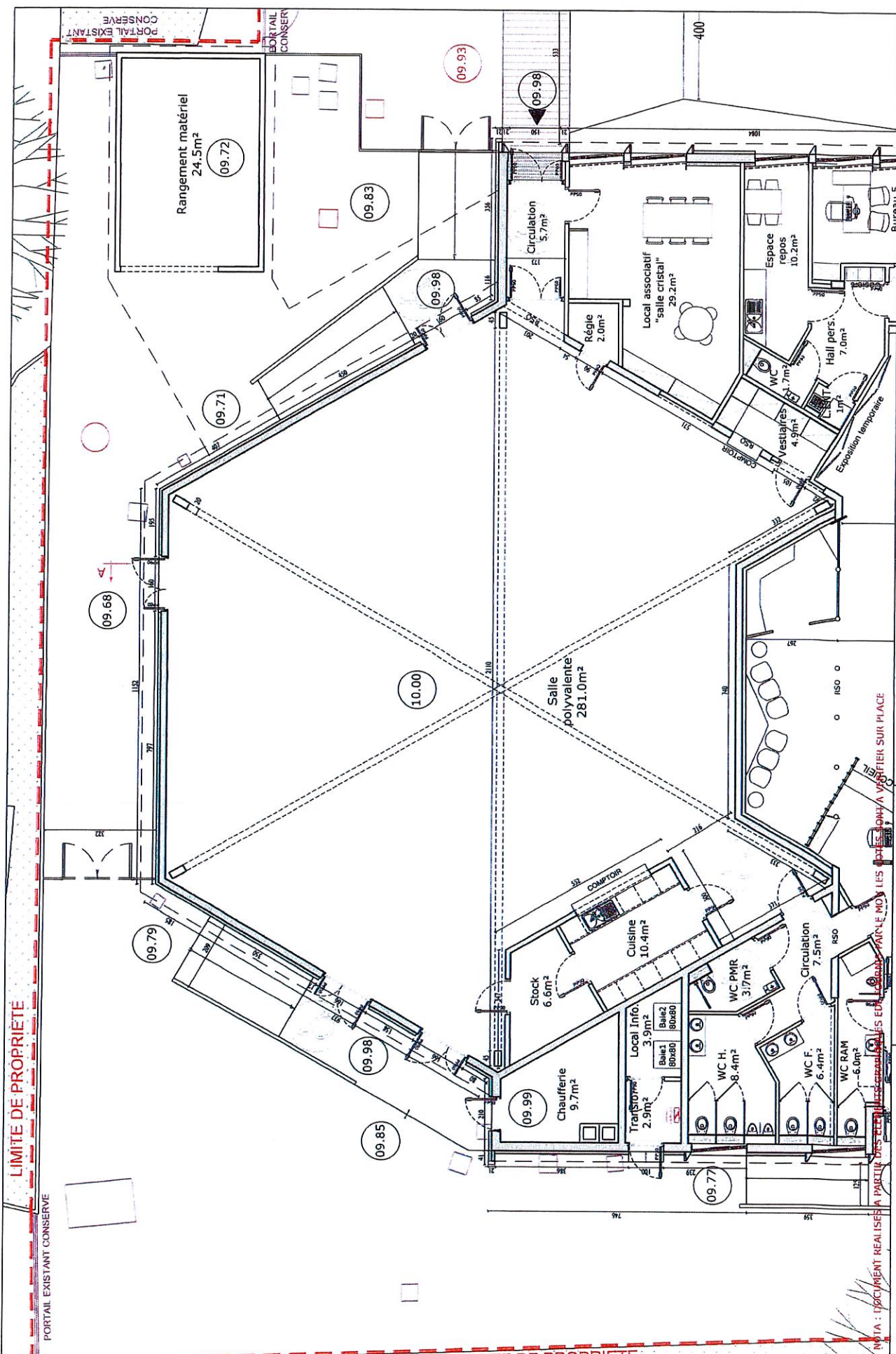


# Plan de Masse demain

PLAN DE MASSE  
DEMAIN







LIMITE DE PROPRIETE

PORTAL EXISTANT CONSERVE

PORTAL EXISTANT CONSERVE

PORTAL CONSERVE

NOTA : L'OPÉRATION RÉALISÉE À PARTIR DES ÉLÉMENTS DÉTAILLÉS EN LOUANT LES DROITS D'AMÉNAGEMENT SUR PLACE

<p>MAIRIE DE VAULX EN VELIN Place de la Nation 69 120 Vaulx en Velin</p>	<p>ESPACE LIBRE ARCHITECTURE</p>	<p>PROJET DE REAMENAGEMENT DU BÂTIMENT MAIRIE ANNEXE DU SUD 32 rue Alfred de Musset 69120 Vaulx en Velin</p>	<p>APD</p>	<p>EXTRAIT PLAN RDC 2/2</p>	<p>1/100 31/05/2017 VAULX ANN D 104</p>
--	----------------------------------	--	------------	---------------------------------	---

